

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 18 mai 2026 portant ouverture d'une session de l'épreuve d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes

NOR : JUSC2613146A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 821-15, R. 821-49, R. 821-50, A. 821-9, A. 821-10 et A. 821-22 à A. 821-31,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La session de l'épreuve d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes pour l'année 2026 est ouverte aux dates ci-après :

- les épreuves écrites auront lieu le 5 octobre 2026 ;
- les épreuves orales se tiendront à compter du 2 novembre 2026.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 mai 2026.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur du droit économique,
M. GUESDON